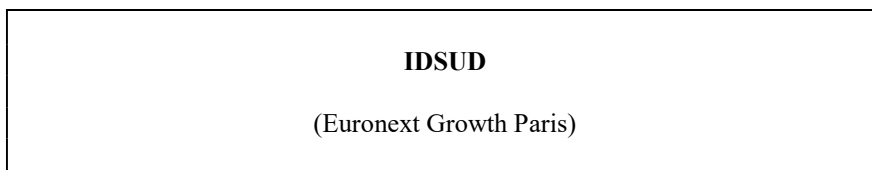


221C1659  
FR0000062184-OP020-RA01

6 juillet 2021

Ouverture et calendrier de l'offre publique de rachat par la société de ses propres actions



Le 22 juin 2021, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de rachat initiée par la société IDSUD visant ses propres actions en vue d'une réduction de capital, par la remise de 4 actions Française des Jeux qu'elle détient en portefeuille pour chaque action IDSUD apportée à l'offre (cf. D&I 221C1491 du 22 juin 2021).

La note d'information relative à cette opération (visa n°21-248 en date du 22 juin 2021) a été diffusée (cf. communiqué diffusé le 22 juin 2021) et les autres informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqué diffusé ce jour).

Il est précisé que l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, réunie le 30 juin 2021, a notamment approuvé la résolution nécessaire à la réduction de capital au titre de l'offre publique de rachat d'actions ; par ailleurs, la décision de dérogation au dépôt obligatoire d'un projet d'offre publique octroyée à la famille Luciani (cf. D&I 221C1491 du 22 juin 2021) est désormais définitive. Par conséquent, les conditions suspensives à la réalisation de l'opération sont ainsi levées.

L'offre publique sera ouverte **du 7 au 26 juillet 2021 inclus**<sup>1</sup>.

Euronext Paris fera connaître par un avis les conditions de réalisation de l'offre publique de rachat et son calendrier détaillé.

---

<sup>1</sup> En application de l'article R. 225-154 du code de commerce.